

La Commission nationale du débat public recrute un chargé.e de mission « Référent des concertations et suivi des garants nommés » – Poste niveau A

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des grands projets d'aménagement ou d'équipements d'intérêt national de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des personnes privées et de certains plans et programmes de niveau national. Elle est régie par le code de l'environnement et organise les débats publics, sous l'égide de commissions particulières du débat public, ainsi que les concertations préalables et post-débat sous l'égide de garants nommés par la CNDP. La CNDP, autorité collégiale composée de 25 membres, se réunit en séance plénière une fois par mois et elle délibère sur les saisines qu'elle reçoit ainsi que sur les demandes de nomination ou de conseil et accompagnement méthodologique. Pour assurer ces missions, la CNDP dispose d'une équipe de 13 personnes placée sous la responsabilité du bureau de la CNDP, composé de la Présidente et de deux Vice-Présidents,

Le chargé.e de mission est placé sous l'autorité du Directeur et encadre le chargé.e de mission « Animation du réseau des garants ». Les missions principales du chargé.e de mission « Référent des concertations et suivi des garants nommés » sont l'accompagnement des garants dès leur nomination sur une mission, le suivi des concertations (calendrier, modalités), l'appui et le conseil aux garants nommés. Plus précisément, il assurera les tâches suivantes :

Accompagnement garants	<ul style="list-style-type: none"> - Point de contact de l'ensemble des garants nommés - Information des garants sur les concertations / débats publics en cours dans leur région en lien avec les délégués régionaux - Accompagnement pour l'élaboration de l'étude de contexte, et la définition des outils de concertation - Accompagnement pour présenter la CNDP, ses principes et les objectifs d'une concertation - Conseil et accompagnement pour la rédaction du bilan
Suivi et Contrôle des procédures	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des dates et des modalités de concertation en liaison avec le pôle communication - Relecture des bilans préalable à leur publication afin de veiller au respect des principes de la CNDP et des exigences de présentation et vérification du respect des délais légaux de publication des bilans - Organisation des présentations de bilans en CNDP (L121-8) ou en audition (L 121-17) - Production et suivi des données et statistiques concernant les procédures de concertation avec garant (nombre de concertations, répartition thématique et géographique)

Appui et conseil	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'une bibliothèque des outils de concertation et de ressources juridiques - Identification des bonnes pratiques - Evaluation des outils de la concertation - Conseil ou accompagnement dans l'élaboration des modalités de concertation
-------------------------	---

Autres missions afférentes à ce poste :

Remplacement des chargées de mission du pôle Débats et concertations, si besoin.

Compétences requises :

Le poste exige une expérience professionnelle solide et reconnue dans le milieu de la participation.

- Animation de réseau
- Connaissance du domaine de la participation du public
- Une connaissance de la réglementation environnementale serait appréciée

Qualités requises

- Qualités relationnelles afin d'assurer l'interaction entre la CNDP et les garants
- Forte aptitude à la polyvalence et au travail en équipe,
- Organisation et méthode
- Réactivité
- Engagement
- Capacité de synthèse

Le poste est à pouvoir le **1^{er} Janvier 2020**. Il est ouvert aux agents de catégorie A en position normale d'activité, en détachement ou aux contractuels.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mel et par courrier à :

chantal.jouanno@debatpublic.fr

Madame Chantal JOUANNO

Présidente
CNDP

244 bld Saint Germain
75007 Paris

Renseignements : Patrick DERONZIER, Directeur de la CNDP, Tel : 01.11.49.89.58